



Impact de l'entrepreneuriat féminin sur le développement des communautés rurales

NAKOU Zinsou Daniel

Laboratoire de recherche Entreprise et Développement (LAED)
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG)
Université Julius Nyerere de Kankan– Kankan - Guinée

SIMPARA Mohamed Sékou

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG)
Université Julius Nyerere de Kankan– Kankan – Guinée

CISSÉ Kadiatou

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG)
Université Julius Nyerere de Kankan– Kankan - Guinée

TRAORÉ Ibrahima

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG)
Université Julius Nyerere de Kankan– Kankan - Guinée

SIMEN NANA Serge Francis

Laboratoire de recherche Entreprise et Développement (LAED)
Ecole Supérieure Polytechnique (ESP)
Université Cheikh Anta Diop de Dakar– Dakar - Sénégal

Résumé : Cette recherche examine l'impact de l'entrepreneuriat féminin sur le développement des communautés rurales au Bénin, en se concentrant sur un groupement de femmes soutenu par l'ONG Hunger Project. Une approche épistémologique interprétativiste a été adoptée, avec une méthodologie qualitative et un raisonnement inductif. Les données ont été collectées par le biais d'entretiens semi-directifs avec 17 femmes membres du groupement Aya-Agou, engagées dans divers secteurs d'activité. L'analyse des données a révélé que l'entrepreneuriat féminin, à travers des groupements, permet aux femmes rurales d'échanger des savoirs, de s'épanouir et d'améliorer leurs conditions de vie. Les groupements féminins sont essentiels pour l'autonomisation des femmes, le bien-être des ménages et le développement socio-économique des communautés. Participer à ces regroupements aide les femmes entrepreneures à se faire connaître et à gagner en reconnaissance. L'ONG Hunger Project doit poursuivre sa mission de sensibilisation et de promotion de l'entrepreneuriat féminin en milieu rural pour faire évoluer les mentalités conservatrices. Grâce à son soutien, les femmes de ce groupement rural peuvent développer des initiatives entrepreneuriales.

Mots-clés : Entrepreneuriat féminin, Groupement des femmes, Développement, Communautés rurales, ONG Hunger Project.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.15083630>

1. Introduction

La communauté internationale tente depuis quelques années d'inverser la tendance en favorisant la promotion et le développement de l'action entrepreneuriale auprès des femmes (Glidja, 2019), en témoignent les nombreuses initiatives organisées partout dans le monde. Mais cet engagement peine à compenser la faible intégration des femmes dans le milieu entrepreneurial et dans le monde du travail en général (Qanqom et Gousaid, 2020). Aussi, un rapport sur l'entrepreneuriat féminin en Afrique subsaharienne (Ngongang, 2021 ; Rwenge-Mburano, 2013) souligne-t-il que les ressources dont disposent les femmes pour faire fonctionner leurs entreprises ou leurs activités sont généralement très insuffisantes. Au Bénin, l'entrepreneuriat féminin en est une illustration puisque les entreprises féminines se trouvent butées à plusieurs obstacles (Gbaguidi et al, 2017). Compte tenu des responsabilités qui sont les leurs et des vulnérabilités auxquelles les femmes sont exposées, le gouvernement béninois encourage leurs initiatives afin qu'elles puissent contribuer par elles-mêmes à l'amélioration de leurs conditions de vie et participer au développement socio-économique du Bénin. L'élimination des inégalités entre les genres et l'autonomisation des femmes béninoises pourraient augmenter leur potentiel de production. En effet, les activités génératrices de revenus ont une représentation particulière au Bénin et s'exercent de façon prépondérante par les femmes rurales qui sont les piliers de la réalisation des profonds changements économiques, environnementaux et sociaux nécessaires au développement durable (Doubogan, 2016a ; Gbaguidi et al, 2017).

La problématique qui s'impose nécessite une amélioration de la formation des femmes entrepreneuses pour favoriser leur participation au développement socio-économique du Bénin. Des études exploratoires révèlent que les femmes sont nombreuses à se mettre à leur propre compte, dans de petits commerces de détails, d'achats et de revente des produits agricoles ou manufacturiers ou dans de très petites unités de transformations artisanales des produits alimentaires (Adjamagbo, 2009 ; Rwenge-Mburano, 2013). Afin de promouvoir ainsi leur autonomisation, plusieurs structures nationales ou internationales travaillent actuellement à appuyer et renforcer les capacités des groupements féminins dans le monde en général et au Bénin en particulier. A titre illustratif, l'ONG Hunger Project, une organisation internationale humanitaire de développement dans son programme de l'entrepreneuriat vise à soutenir les initiatives entrepreneuriales en lien avec la stratégie des épicentres.

Si la création des groupements constitue un tremplin de réseau d'entraide et de solidarité entre les femmes qui la composent, elle est loin d'être une panacée car les groupements se heurtent en effet à de nombreux obstacles tels que les difficultés d'accès aux crédits de financement de leurs activités, l'accès limité aux moyens de production, la faible représentation de la gente féminine dans les instances de prises de décisions les concernant et l'insuffisance de mécanismes appropriés visant à promouvoir l'accès réel aux moyens de développement d'activités génératrices de revenus.

Cependant, les initiatives de regroupement des femmes pour entreprendre ensemble constituent l'une des conditions nécessaires pour obtenir éventuellement l'accompagnement technique, matériel et financier des projets/programmes de développement de l'Etat, mais aussi l'accompagnement des Organisations de la Société Civile et de certains Partenaires Techniques et Financiers. C'est le cas du groupement féminin dénommé Aya-Agou qui bénéficie de l'accompagnement technique et financier de l'ONG Hunger Project pour ses activités de production et de transformation agricole. Au regard du contexte socio-économique actuel difficile, la problématique de l'entrepreneuriat féminin reste préoccupante dans les milieux défavorisés et suscite maintes interrogations : Quels sont les formes d'accompagnement dont bénéficie Aya-Agou auprès de l'ONG Hunger Project ? Quels sont les initiatives entrepreneuriales individuelles et collectives des femmes en milieu rural ? Les activités menées par ces femmes contribuent-elles à leur épanouissement ?

Pour répondre à ces interrogations, nous résumons les résultats des études précédentes liées à notre problématique. Nous présentons ensuite la méthodologie choisie pour mener à bien la recherche. Enfin, nous exposons et discutons les résultats en les confrontant à la littérature existante.

2. Revue de littérature

Cette revue de littérature est structurée en trois parties : la première présente les résultats des recherches sur l'entrepreneuriat féminin, la deuxième traite du soutien à cet entrepreneuriat dans la littérature académique, et la troisième se concentre sur l'entrepreneuriat féminin au Bénin.

2.1. Entrepreneuriat féminin dans la littérature

Au sens strict, l'entrepreneuriat fait référence à la création d'entreprises par des personnes physiques ou morales. Il est un phénomène multidimensionnel (Glidja, 2019) et évolutif dans le temps. Sa définition a toujours fait l'objet d'une polémique subjective à des champs spécifiques. L'entrepreneuriat se décline en plusieurs composantes spécifiques dont l'entrepreneuriat féminin. Les recherches sur l'entrepreneuriat féminin ont considérablement progressé. Il existe différentes classifications des grands thèmes de recherche étudiés dans le champ de l'entrepreneuriat féminin. Une classification chronologique a été proposée par Léger-Jarniou (2013). Cette auteure avance que l'entrepreneuriat féminin a évolué selon trois périodes : les deux premières périodes à savoir 1970-1980 et 1980-1990 sont axées sur des comparaisons hommes-femmes étudiant leurs motivations, leurs caractéristiques personnelles et leurs expériences en reposant sur l'idée que la norme entrepreneuriale est une norme masculine (Brush, 1992 ; Ahl, 2006). La période la plus récente depuis les années 2000 apporte une diversification sur les thèmes abordés. On pourrait constater de nos jours que l'entrepreneuriat féminin représente une forte croissance créatrice d'innovation, de valeurs et de richesses dans le Produit Intérieur Brut (PIB) par pays et globalement dans l'économie mondiale (Brush, De Bruin et Welter, 2014). Pourtant, ce type d'entrepreneuriat ne constitue que 6% de l'intégralité du corpus de recherches menées sur l'entrepreneuriat (Brush, Greene et Welter, 2020). Les recherches se sont concentrées sur les femmes elles-mêmes. Les résultats ont révélé que les femmes entrepreneures constituent un groupe hétérogène, avec des vécus, des aspirations et des expériences différentes (Marlow et Carter, 2004 ; d'Andria et Gabarret, 2016 ; Santoni, 2016). Quelques auteurs ont apporté des définitions relativement similaires des femmes entrepreneures. Pour Arasti (2008), une femme entrepreneure est une personne physique provenant d'une situation d'inactivité, de chômage ou de salariée dépendant d'un employeur, qui seule ou en équipe, crée une nouvelle entreprise indépendante, en assumant les responsabilités managériales et les risques qui sont liés à la production de richesse envisagée. Quant à Filion (1997), une femme entrepreneure est une personne qui prend des risques financiers pour créer ou acquérir une entreprise, et qui dirige de manière innovante et créatrice en développant de nouveaux produits et en conquérant de nouveaux marchés. Lavoie (1988) abonde dans le même sens et indique qu'une femme entrepreneure est cette femme qui, seule ou avec un ou des partenaires, a fondé, acheté ou accepté en héritage une entreprise, qui en assume les responsabilités financières, administratives et sociales et qui participe activement à sa gestion courante. Belcourt et al (1991) renforcent cette idée et estiment qu'une femme entrepreneure est cette femme qui recherche l'épanouissement personnel, l'autonomie financière et la maîtrise de son existence grâce au lancement et à la

gestion de sa propre entreprise. Eu égard ces différentes définitions, on constate que le mot entrepreneure désigne : i) le genre féminin du métier entrepreneur ; ii) la femme autonome qui contrôle, décide et gère une entreprise ; iii) la femme créatrice d'une entreprise de qualité innovante. C'est-à-dire que la femme est entrepreneure dans la mesure où elle change de statut professionnel ou d'organisation en vue de créer la richesse et en assumant des risques (Glidja, 2019). Il s'ensuit que la femme entrepreneure est la femme autonome qui seule ou en équipe, en vue de changer sa situation antérieure (femme au foyer, en chômage, salariée, etc.), de créer une nouvelle richesse et/ou de réaliser un épanouissement personnel et professionnel, prend des décisions humblement risquées, crée (achète et/ou hérite), gère et contrôle une entreprise.

Compte tenu de l'objet de cette recherche, nous optons pour la définition de Belcourt et al (1991) bien que celle-ci soit relativement ancienne.

Par ailleurs, l'importance de l'entrepreneuriat féminin a augmenté tant chez les chercheurs que chez les décideurs (Carter, 2000). Car, selon Cabrera et Mauricio (2017), les activités entrepreneuriales des femmes ont augmenté au cours des dix dernières années pour atteindre près des deux tiers du niveau de celles des hommes. Les femmes sont considérées comme un levier au développement, à la croissance économique et au bien-être (OCDE, 2014). Elles dirigent un tiers des entreprises de l'économie formelle à travers le monde (OIT, 2012). Par exemple, elles représentaient 47,7% de l'ensemble des entreprises créées en 2005 aux Etats-Unis (Center for Women Business Research 2005). Au Canada, le nombre d'entrepreneurs a cru de 208% chez les femmes et seulement de 38% chez leurs homologues masculins (Carrington, 2006). En Afrique également, les femmes entrepreneures jouent un rôle crucial dans le développement économique et socio-économique des pays, malgré l'insuffisance de capacités qui limite l'essor de leurs activités. En Afrique subsaharienne, 49,7% du PIB expliqué par le secteur informel sont apportés par les femmes (Charmes, 2000). Les principales conclusions du Forum Panafricain sur le Développement de l'Entrepreneuriat Féminin (2009) montrent que plus du tiers des entreprises basées sur le continent, appartiennent à des femmes, dont la majorité se retrouve dans le secteur informel, dirigeant des micros et des petites entreprises au sein de cette économie parallèle. Les petites et moyennes entreprises (PME) appartenant aux femmes se répartissent principalement entre trois secteurs : les services (37%), le commerce et l'industrie (31% et 21% respectivement). Concernant l'emploi, dans les pays en développement, le taux d'activité des femmes est souvent plus faible que celui des hommes (Giménez-Nadal, Molina et Ortega, 2012 ; Mondragón-Vélez et Peña, 2010), même s'il s'ensuit une tendance à la hausse. Si les chiffres sont très encourageants en Europe et en Amérique, la situation en Afrique demeure encore plus intéressante puisque les femmes africaines ont été élues championnes du monde en entrepreneuriat. En effet, le taux d'activité entrepreneuriale (TEA) des femmes le plus élevé du monde a été enregistré en Afrique par le cabinet Roland Berger en 2019. Mais en dépit de leur participation grandissante à l'économie, le phénomène de l'entrepreneuriat féminin reste sous-estimé. L'entrepreneuriat féminin est donc identifié comme un moteur de la croissance économique, la compétitivité et la création d'entreprises qui demeure insuffisamment exploité (OCDE, 2014). A cet effet, des travaux de recherche ont mis l'accent sur l'intention entrepreneuriale de la femme comme variable maîtresse du processus entrepreneurial (Afandi et Kermani, 2014 ; Boz et Ergeneli, 2014). Comme le soulignent l'OCDE (2003) et Levy-

Tadjine et Zouiten (2005), l'affirmation de la thématique de l'entrepreneuriat féminin comme un champ d'étude à part entière est récente, les premiers travaux recensés ne datant que de la fin des années 1970 (Carrier et al, 2006 ; Stevenson, 1990).

D'après Constantinidis (2014), les études se structurent autour de quatre (04) thèmes généraux: le profil des femmes entrepreneures (caractéristiques sociodémographiques, formation et expérience professionnelle, caractéristiques psychologiques); le profil des entreprises gérées par les femmes (caractéristiques en termes de secteur, de taille ou de statut juridique, et performance); le processus de création ou de reprise (intentions entrepreneuriales et motivations des femmes); et la manière d'être en affaires (stratégies, styles de gestion, financement ou réseaux sociaux, etc.).

De plus, l'entrepreneuriat féminin se verrait composé de trois (03) courants de pensée : l'approche fonctionnaliste, l'approche féministe et l'approche socioconstructiviste. Mais, il est généralement admis que les femmes, parce que « mères de famille », sont naturellement portées à entreprendre pour la survie de toute la famille et pour leur propre autonomie financière. Cette réalité est révélatrice de la spécificité de l'entrepreneuriat féminin.

En outre, l'entrepreneuriat féminin se caractérise par des modes de financement particuliers. Pour les femmes entrepreneures, les compétences et l'entourage constituent des éléments essentiels de leurs réussites (Paturel et Arasti, 2006). Toutefois, l'accompagnement à la création d'entreprises n'est pas à écarter de ce raisonnement (d'Andria, 2013 ; Lacasse, 1990). Ce dernier s'inscrit dans un processus d'apprentissage individualisé de l'entrepreneuriat et ce, en vue de répondre au mieux au besoin d'accompagnement spécifique de chaque entrepreneure (Kokou Dokou, 2001). L'accompagnement dont bénéficient les femmes entrepreneures a fait l'objet d'études de certaines recherches (D'andria et Richomme-Huet, 2013 ; Le Moign et al, 2013). Ces dernières ont, majoritairement, approuvé le rôle positif que joue une bonne politique publique d'accompagnement dans la stimulation de l'entrepreneuriat féminin.

2.2. Accompagnement de l'entrepreneuriat féminin dans la littérature

Le concept d'accompagnement possède plusieurs visages (Berger-Douce, 2006). Dans une conception restrictive, l'accompagnement est une démarche qui permet d'aider le porteur de projet à concrétiser son projet de création s'il revêt d'une viabilité et d'une adéquation avec son porteur (Ferreira et Pierret, 2000). Puisque, pour ces auteurs, il s'agit d'un dispositif cohérent qui permet d'accueillir, d'informer et d'aider les créateurs à élaborer leurs projets. Ils ajoutent que l'accompagnement permet également de former les porteurs de projet, de les insérer dans les réseaux de création, de maintenir des relations régulières jusqu'à ce que la nouvelle entreprise puisse démarrer et se développer. C'est pour dire que l'accompagnement se décline en prestations de sensibilisation, d'accueil, d'information, de formation, de conseil, de financement, de soutien logistique, d'implantation et de suivi (Cullière, 2005 ; Bruyat, 2000). L'accompagnement entrepreneurial est aussi l'ensemble des pratiques conduisant à la double réalisation notamment à la concrétisation d'un projet fiable et viable et à la réalisation de soi du créateur au sein d'un environnement de plus en plus contraignant (Soro, 2018). Toutefois, l'accompagnement entrepreneurial est aujourd'hui confronté à de nouveaux enjeux: l'accroissement de la concurrence entre les structures d'accompagnement (Pauwels et

al, 2015) et la pluralité des besoins d'accompagnement des entrepreneurs (Richomme-Huet et d'Andria, 2013). L'environnement devenant de plus en plus turbulent, les pratiques d'accompagnement entrepreneurial doivent être renouvelées (Richomme-Huet et d'Andria, 2013). A cet effet, les structures d'accompagnement doivent mettre en œuvre un travail d'adaptation conséquent fondé sur une appréciation plus fine des profils d'entrepreneurs et sur une rapidité d'exécution couplée à une forte agilité de leur processus d'accompagnement. L'étendue des rôles joués par les incubateurs est importante et va de la mise à disposition d'infrastructures au développement de l'apprentissage des entrepreneurs. Nakara et Fayolle (2012) ont étudié l'adéquation des dispositifs d'accompagnement aux besoins des entrepreneurs et ont abouti à la nécessité d'adapter les pratiques d'accompagnement au profil des entrepreneurs, pour leur contribution au développement du capital humain, dans le succès du processus initié par les individus (El Agy et Bellihy, 2013). De même, en étudiant l'impact de la mise à disposition du capital financier sur le succès des initiatives des individus, Toutain et al (2012) ont trouvé que cet outil d'accompagnement permet d'accroître la productivité de l'entreprise et d'augmenter ses chances de survie. En particulier, les femmes entrepreneures qui se trouvent dans une situation de réussite sont celles qui arrivent à faire survivre leur entreprise sur une période plus ou moins longue.

Pour opérationnaliser le succès des entreprises en émergence, différents chercheurs plaident désormais en faveur de la survie comme mesure de base de la performance des entreprises nouvellement créées (Aspelund, Berg-Utby et Skjevdal, 2005, Moreau, 2007). Mais, ce critère ne permet pas de différencier les entreprises déjà existantes (Capiez et Hernandez, 1998). Se limiter ainsi à la seule notion de survie n'exclut pas les entreprises créées qui demeurent petites et peu profitables (Moreau, 2007). Pour remédier à cet inconvénient, Capiez et Hernandez (1998) ont proposé les critères économiques comme variables pour définir la réussite ou l'échec des futures entreprises. C'est dans cette logique que l'approche économique de la réussite par la théorie des ressources trouve son sens. D'après cette théorie (approche économique), le succès des entreprises est apprécié sur la base de l'atteinte (ou non) du seuil de rentabilité (Miskin et Rose, 1990). Les entreprises qui réussissent sont celles qui réalisent un profit suffisant nécessaire à la création d'un avantage concurrentiel durable (Arrègle, 2006). Le succès se mesure alors à chaque stade de développement de l'entreprise et de ce fait, quand la femme entrepreneure évolue de l'idée au projet et du projet à la création de l'entreprise, la transformation de l'opportunité en entreprise peut déjà être considérée comme un élément du succès (Witt, 2004).

2.3. Entrepreneuriat féminin au Bénin

Au Bénin, les femmes entrepreneures constituent une pierre angulaire et représentent environ 50% des chefs d'entreprises et interviennent dans divers secteurs d'activités notamment dans le commerce et l'artisanat (Recensement Général des Entreprises 2, 2008). Sur le plan social, les femmes ont plus tendance à s'investir dans l'entrepreneuriat lorsqu'elles sont mariées sous le régime de la monogamie, non instruites, ou que leurs parents notamment le père n'a aucun niveau d'instruction (Doubogan, 2016a). Selon cette auteure, au plan économique, la situation de richesse du couple et l'accès au crédit, variable fortement influencée par la formalisation de l'entreprise, déterminent la capacité entrepreneuriale des femmes au Bénin. Au-delà de ces

facteurs, les raisons qui poussent les femmes béninoises à entreprendre sont plus des facteurs d'attraction (besoin de réalisation personnelle/d'autonomie, la découverte d'opportunités, le besoin de reconnaissance, etc.) que de nécessité (le chômage, le besoin de flexibilité/concilier vie de famille et vie professionnelle) (Gbaguidi et al, 2017). Dans la même veine, Doubogan (2016b) montrent que les facteurs qui encouragent l'entrepreneuriat féminin au Bénin sont plutôt personnels notamment l'épanouissement personnel, l'autonomie et l'indépendance. Etant la colonne vertébrale de l'économie béninoise, elles font preuve d'une vitalité sans pareille dans la création d'entreprises à l'échelle nationale et conquièrent ainsi les secteurs vitaux de l'économie béninoise (agriculture, agroalimentaire, activités de services). Malgré cet apport économique considérable, l'entrepreneuriat féminin au Bénin est un véritable parcours du combattant. Les normes culturelles, sociales et légales nécessaires à la création d'entreprise sont telles qu'elles maintiennent les femmes entrepreneures dans des situations de grande vulnérabilité et entravent la croissance de leurs entreprises. Pour celles qui empruntent cette voie, l'accès au financement demeure aujourd'hui limité et ce, durant toutes les phases du projet entrepreneurial : amorçage, démarrage et croissance. Malgré l'apparente augmentation du nombre de femmes entrepreneures, les entreprises dirigées par elles restent encore peu nombreuses et peu pérennes. Précisons que les politiques gouvernementales se concentrent principalement sur les exonérations fiscales, les procédures d'octroi de crédit, les structures d'appui et d'accompagnement ainsi que les mesures de soutien en faveur des projets spéciaux tels que les coopératives, les pépinières d'entreprises, les centres d'affaires, etc., sans compter les multiples programmes spécifiques et ciblés (Paturel et Arasti, 2006). Ces auteurs ont montré que la plupart des codes et des politiques existantes ne sont pas tellement efficaces pour le succès des entreprises instaurées et/ou conduites par des femmes suite à une forte méconnaissance des textes de loi et des exonérations en vigueur. Dans le même sens, Brown et al (2006) indiquent dans leurs recherches que les femmes ont tendance à négliger les programmes gouvernementaux. Ces programmes demeurent inaccessibles, en constante évolution et difficile à contrôler. Par ailleurs, les politiques gouvernementales peuvent impacter négativement le succès de l'entrepreneuriat féminin (Ted et Nicol, 2002 ; Arasti et Paturel, 2006). Plusieurs études stipulent que la reconnaissance des droits des femmes facilite leurs participations au développement du pays. La mise en place de plusieurs mesures gouvernementales permettant l'égalité d'accès au service public, l'identité fiscale indépendante de la femme, le démantèlement des obstacles juridiques impacte positivement le succès de l'entrepreneuriat des femmes (Zouiten, 2004 ; Hassine, 2016). Au Bénin, une minorité des femmes entrepreneures connaît des structures d'accompagnement publiques. Ceci est dû à une faible communication de ces institutions qui devraient aller vers les femmes entrepreneures plutôt que d'attendre d'être sollicité (Boussetta, 2011). Ces institutions présentent différents services aux femmes entrepreneures : conseil/information, études de projet, formation et financement. L'importance des institutions de soutien publiques en matière de gestion et de viabilité des entreprises des femmes n'est pas encore perçue de manière importante par une majorité de femmes entrepreneures (Fédération Béninoises des Femmes Entrepreneures et des Femmes d'Affaires, 2016). Cependant, plusieurs études soulignent l'importance du rôle que jouent ces institutions dans la création, l'accompagnement et la pérennité des entreprises féminines (OCDE, 2014). Au Bénin, on note l'existence d'une multitude d'associations et de services spécialisés qui accompagnent les femmes entrepreneures mais insuffisantes, à

savoir : i) le Ministère de la Microfinance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (MMEJF), qui à travers son centre de promotion de l'entrepreneuriat féminin appelé le « Women Business Promotion Center (WBPC) », a pour mission l'encadrement de la femme dans toute sa composante, issue de différents milieux, ceci par le biais des formations pratiques, du consulting, de l'accompagnement et de la mise en relation avec les institutions de microfinance et bancaires dans divers secteurs ou activités ; ii) le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle apporte une aide technique, financière et organisationnelle aux populations. Entre autres, un nombre croissant d'organisations publiques et privées s'intéresse à promouvoir l'accès des femmes aux activités génératrices de revenus et à l'entrepreneuriat. Il s'agit des organisations non gouvernementales (ONG) et des associations de femmes locales, nationales ou internationales. En réalité, les ONG apportent un appui financier et surtout une assistance technique aux femmes. Plusieurs groupements de femmes tels que la fédération des femmes entrepreneures et femmes d'affaires du Bénin (FEFA), le Réseau des Femmes Opératrices du Bénin (REFOPE) ainsi que l'émergence de quelques associations de femmes mènent des activités génératrices de revenus.

Lors du lancement de leurs activités économiques, les femmes se trouvent confrontées à des obstacles d'ordre psychologique, socioculturel, professionnel, infrastructurel, juridique et même éducationnel. Puisque certaines d'entre elles manquent de confiance en elles-mêmes et d'autres ont à la limite une image négative de leur personnalité. Ce facteur psychologique apparaît chez beaucoup de femmes béninoises. En plus, elles éprouvent des difficultés à concilier leurs rôles familiaux et les contraintes de temps qu'implique l'exercice de leurs activités économiques. Au plan socioculturel, des préjugés défavorables à l'égard des femmes obstruent leurs activités. Cet ascendant culturel expliquerait aussi la restriction concernant le choix du secteur d'activité des femmes. Par ailleurs, l'éducation de la jeune fille est empreinte de préjugés. Cet état de fait réduit considérablement les chances des filles et des femmes pour poursuivre une formation professionnelle. Les obstacles infrastructurels tels que l'accès aux crédits pour les femmes, à la technologie, aux services d'appui et à l'information sont légion. Les structures d'encadrement existantes au Bénin semblent très insuffisantes pour l'encadrement de la masse féminine. Les interventions destinées à promouvoir l'entrepreneuriat féminin au Bénin n'obtiennent pas de résultats satisfaisants car l'environnement économique n'est pas propice.

3. Choix méthodologiques et justifications

Cette recherche adopte une démarche méthodologique qualitative à visée compréhensive positionnée dans un paradigme de recherche interprétative. En effet, la recherche qualitative vise à comprendre les processus sociaux en s'intéressant à la façon, dont les personnes et groupes sociaux les vivent (Deslauriers, 1991). Dans cette perspective, nous produisons un échantillon et ses caractéristiques puis nous présentons les techniques de collecte et d'analyse des données.

3.1. Echantillon et caractéristiques

Cette recherche a été menée auprès d'une population cible bien spécifiée. Il s'agit du groupement Aya-Agou (Coopérative des femmes productrices et vendeuses du fromage de soja) composé de vingt (20) femmes du village Soglonouhoué dans la Commune de Klouékanmè au Bénin. Le groupe cible est constitué de femmes membres et notre enquête a nécessité leur recours. Ne pouvant pas enquêter toutes les femmes du village, le dévolu a été porté sur les femmes du groupement d'Aya-Agou qui travaillent avec l'ONG Hunger Project. L'échantillon est constitué de 17 femmes entrepreneures. Le choix de cette taille de l'échantillon a été fait selon le principe du point de saturation. Cependant, nous n'avons reçu aucun accord concernant la divulgation des coordonnées des enquêtées. Dans un souci de confidentialité, aucune identité des interviewées ne sera révélée. Pour différencier toutes les participantes, elles sont présentées par le numéro de l'entretien mentionnant l'âge, l'activité entrepreneuriale, le niveau d'éducation, la situation matrimoniale, la religion pratiquée, le nombre d'enfants à charge et le revenu quotidien (Tableau 1).

Tableau 1 : Caractéristiques de l'échantillon

Participant	Age	Activité entrepreneuriale	Niveau d'éducation	Situation matrimoniale	Religion pratiquée	Nombre d'enfants à charge	Revenu quotidien en FCFA
1	42 ans	Transformation de farine soja en fromage	Alphabétisation	Mariée	Catholique	4	9 000
2	35 ans	Transformation de soja	Primaire	Mariée	Evangélique	6	10 000
3	29 ans	Transformation de farine de soja	Primaire	Mariée	Evangélique	3	12 000
4	47 ans	Transformation de farine de soja en fromage	Secondaire	Mariée	Catholique	6	10 000
5	27 ans	Fabrication du fromage de soja	Primaire	Mariée	Evangélique	3	15 000
6	25 ans	Transformation de soja	Secondaire	Mariée	Evangélique	2	8 000
7	55 ans	Production du fromage de soja	Secondaire	Veuve	Musulmane	8	17 000
8	32 ans	Production et fabrication du fromage de soja	Secondaire	Mariée	Protestante	3	20 000
9	29 ans	Transformation du soja en fromage	Primaire	Mariée	Evangélique	3	10 000
10	43 ans	Fabrication du fromage de soja	Alphabétisation	Mariée	Evangélique	6	13 000
11	18 ans	Transformation de farine de soja	Secondaire	Mariée	Catholique	1	8 000
12	41 ans	Production et fabrication du fromage de soja	Alphabétisation	Mariée	Catholique	4	9 000
13	39 ans	Transformation de farine de soja	Alphabétisation	Mariée	Evangélique	6	11 000
14	41 ans	Transformation du soja en fromage	Alphabétisation	Mariée	Musulmane	3	10 000
15	52 ans	Transformation du soja en fromage	Secondaire	Mariée	Evangélique	9	9 000
16	37 ans	Transformation de soja	Alphabétisation	Mariée	Evangélique	4	14 000
17	40 ans	Transformation de farine de soja	Alphabétisation	Mariée	Catholique	5	11 000

Source : Auteurs

3.2. Techniques de collecte et d'analyse des données

Le mode de recueil qui nous est apparu le plus approprié pour notre recherche est l'entretien exploratoire semi-directif. Ce dernier est choisi pour éviter que le discours des interviewés ne s'éloigne du cœur de notre recherche. Il s'agit d'entretiens semi-directifs pour lesquels le(s) guide(s) réalisé(s) permet(tent) d'aborder des thèmes préalablement définis avec des questions de présentation et d'introduction, des questions principales concernant le thème abordé, des

questions d'investigation permettant d'éclaircir des notions imprécises et des questions d'implication visant à préciser une idée. Notre choix d'entretien semi-directif s'explique par le fait que l'entretien semi-directif permet de concilier à la fois l'approfondissement des thèmes issus de la littérature et l'émergence des nouveaux thèmes abordés spontanément par les répondants. Cela permet de réaliser souvent un compromis optimal entre la liberté d'expression du répondant et la structure de la recherche. Chaque entretien, d'une durée moyenne de 45 minutes, a été enregistré. La collecte des données a été réalisée sur les lieux et au cours des heures de travail, en garantissant l'anonymat.

Le guide d'entretien nous a permis de collecter des données sur les thèmes suivants :

- Constitution du groupement ;
- Motifs d'adhésion des femmes au groupement ;
- Avantages de l'appui au groupement par l'ONG Hunger Project ;
- Freins liés aux activités des femmes du groupement ;
- Activités individuelles menées par les femmes en dehors de celles du groupement ;
- Apport du groupement au niveau personnel des femmes ;
- Changement observé chez les femmes du groupement au niveau du village ;
- Raisons du choix d'intégration du groupement ;
- Changement obtenus au niveau du foyer ;
- Actions de Hunger Project au groupement.

Nous présentons les thèmes de notre guide d'entretiens dans une grille (Tableau 3) comme suit :

Tableau 3 : Nos catégories et nos unités de sens

Catégories	Unités de sens
Constitution du groupement	Que signifie le nom du groupement ? Combien de personnes compte le groupement ? Quels sont les critères à remplir pour intégrer le groupement ? Quelles sont les activités de votre groupement ? Quels sont les raisons du choix de ces activités ? Comment se déroulent les activités de votre groupement ?
Avantages de l'appui au groupement par l'ONG Hunger Project	Quelle importance accordez-vous à l'appui de l'ONG Hunger project ? Quels types d'accompagnements l'ONG Hunger Project vous apporte-t-il ? En quoi le groupement constitué contribue-t-il au développement de la localité ?
Freins liés aux activités des femmes du groupement	Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans votre groupement ?
Activités individuelles menées par les femmes en dehors de celles du groupement	Agriculture Elevage Commerce
Apport du groupement au niveau personnel des femmes	Amélioration de la technique de transformation de produits agricoles Amélioration de bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement Avoir satisfaction morale Gestion des revenus
Changement observé chez les femmes du groupement au niveau du village	Etre reconnue dans le village Prendre la parole aux réunions Contribuer au développement du village
Raisons du choix d'intégration du groupement	Avoir des revenus Combattre l'oisiveté par le travail Se développer ensemble Bénéficier des aides extérieures
	Obtenir le respect du mari Se sentir utile

Source : Auteurs

Les données qualitatives récoltées lors des entretiens individuels semi-directifs ont fait l'objet d'une analyse de contenu thématique manuelle. Cette forme d'analyse consiste à codifier le texte en différents thèmes permettant une compréhension en profondeur des représentations et une interprétation synthétique des discours. L'analyse de contenu thématique était en partie formatée, certains thèmes ayant été déterminés avant l'interview (Roussel et Wacheux, 2005). Concrètement, nous avons d'abord procédé à une lecture sommaire des entretiens, afin d'avoir une idée générale de leur contenu. Nous avons ensuite relu en profondeur ces entretiens plusieurs fois ; ce qui nous a permis de découper le texte en un certain nombre de thèmes de signification. L'analyse de contenu thématique nous a ainsi permis de mettre en évidence des condensés de sens, dont la récurrence revêt une signification particulière pour l'analyse. Par exemple, dans certains extraits, la formulation « soutien » ou « aide » apparaît sous d'autres formes, comme « je suis bien entourée » ou « je suis bien accompagnée ». Nous avons réalisé une analyse verticale et une analyse transversale du contenu. La première a pour but d'analyser comment chaque participante aborde l'ensemble des catégories thématiques prévues dans la grille. La seconde consiste en une analyse transversale des entretiens, afin de déterminer comment chaque thème figurant dans la grille a été abordé par l'ensemble des répondantes. L'analyse du contenu thématique a été assistée par un logiciel de traitement de données MAXQDA.

Précisons que les participantes ont été enquêtées une à une et constituées en focus de groupe. Nous avons d'abord posé des questions en français, et après la présidente de l'épicentre comprenant le français les a traduites en langue Adja (la langue de la région). Ensuite, la personne enquêtée répond en Adja, et la présidente traduit en français. Les entretiens réalisés nous ont fournis des informations sur les secteurs d'activités des femmes (production et fabrication du fromage de soja) et sur les services qui leur sont offerts par les différents partenaires, en l'occurrence l'ONG Hunger Project. Ces informations ont été recueillies auprès de ces femmes. Par ailleurs, nous avons procédé à une analyse qui permet de proposer une distribution des femmes membres du groupement selon leur âge, leur situation matrimoniale, leur nombre d'enfants à charge, etc. et qui se réfère à la transformation pour décrire un ensemble de facteurs qui les rendent faciles à comprendre et à interpréter (Sekaran, 2000 ; Zikmund, 2000).

4. Résultats

4.1. Identification des répondantes

Les participantes à l'enquête étaient des femmes adultes et des jeunes filles du groupement susceptibles de contribuer aux activités d'auto-emploi et au développement personnel et communautaire. Elles sont âgées de 18 à 55 ans (18 à 25 ans = 11,76% ; 26 à 35 ans = 29,41% ; 36 à 45 = 41,18% ; 46 et plus = 17,65%). Elles sont essentiellement mariées (94,12%) avec en moyenne 4 enfants à charge et estiment que leur situation matrimoniale a une influence sur leurs activités. De confession évangélique pour l'essentiel (52,94%), elles sont analphabètes (41,17%) en raison du faible taux de scolarisation dans le village suite à l'insuffisance d'écoles dans la région. Les 35,29% et 23,52% représentent respectivement les

femmes qui ont abandonné pendant leur cursus et dont les parents n'avaient plus les moyens pour assurer leur écolage. Les revenus quotidiens conduisent à une projection annuelle d'un maximum de 7 500 000 FCFA. Ce qui classe ces entrepreneures dans la catégorie de « l'entreprenant » selon le Droit des sociétés commerciales OHADA, et dans la catégorie du système minimal de trésorerie avec un impôt synthétique selon l'Acte Uniforme du Droit Comptable et de l'Information Financière (AUDCIF) de l'OHADA. La plupart des répondantes ont déclaré des revenus supérieurs au seuil de pauvreté par habitant au Bénin et par rapport au revenu gagné dans l'emploi formel. Leurs revenus restent relativement faibles. Plus de la moitié des répondantes (52,94%) ont déclaré un revenu compris entre 10 000 et 15 000 FCFA, 29,42% entre 5 000 et 10 000 FCFA, 11,76% entre 15 000 et 20 000 FCFA puis une répondante a déclaré des revenus supérieurs à 20.000 FCFA par jour. Ce qui leur permet de gagner un revenu mensuel suffisant pour assurer leur subsistance et celle de leur famille. Elles estiment qu'il est préférable d'avoir un revenu quotidien plutôt que mensuel.

Tableau 3 : Les profils des répondantes

	Effectif	%		Effectif	%
Age			Situation matrimoniale		
18-25ans	02	11,76	Célibataire	00	00,00
26-35ans	05	29,41	Mariée	16	94,12
36-45ans	07	41,18	Veuve	01	05,88
46 et plus	03	17,65	Divorcée	00	00,00
Religion pratiquée			Nombre d'enfants		
Musulmane	02	11,76	Moins de 2 enfants	02	11,76
Catholique	05	29,42	De 3 à 5 enfants	09	52,94
Protestant	01	05,88	De 6 à 10 enfants	06	35,30
Évangélique	09	52,94			
Niveau d'éducation			Revenu quotidien en FCFA		
Alphabétisation	07	41,18	Moins de 5.000	00	00,00
Primaire	04	23,53	5 000 à 10 000	5	29,42
Secondaire	06	35,29	10 000 à 15 000	9	52,94
Supérieur	00	00,00	15 000 à 20 000	2	11,76
			20 000 et plus	1	5,88

Source : Corpus des données

4.2. Constitution du groupement Aya-Agou

Des entretiens ont été réalisés avec des responsables du groupement. La souffrance des femmes est mise en lumière. Puisqu'elles n'ont pas les moyens pour contribuer aux dépenses du ménage, les femmes ne sont pas considérées et sont ignorées dans les instances de prises de décision. D'où la révolte qui les a amenées à créer le groupement Aya-Agou qui signifie « la fin de la souffrance » et composé de 20 femmes fortes, dynamiques et travailleuses sans distinction d'ethnies. Elles ont opté pour la fabrication et la commercialisation du fromage de soja et de sa brochette. Ces brochettes sont faites à partir des fromages préalablement frits et trempés ensuite dans un mélange d'ingrédients assaisonnés. Elles ont choisi ces activités pour répondre au grand besoin de consommation de fromage de soja dans le milieu. Elles travaillent quatre (04) fois dans le mois à raison d'une fois par semaine.

4.3. Motifs d'adhésion des femmes au groupement

L'activité économique la plus menée est l'agriculture (35,29%) suivie de l'agriculture couplée à l'élevage (23,52%), ensuite uniquement de l'élevage (17,65%), et enfin du commerce puis de l'agriculture couplée au commerce (11,77%) (Tableau 4). La majorité des femmes ont choisi la proposition « avoir de revenus » (35,29%) et aussi « bénéficier des aides extérieures » (29,41%). Entre autres, 29,41% des femmes ont choisi la proposition « amélioration de la technique et gestion des revenus », 23,52% la proposition « amélioration de la technique de transformation de produits agricoles » et 17,64% la proposition « gestion des revenus ». Les femmes ont porté leurs choix, en ce qui concerne le changement obtenu au niveau du foyer, sur « la contribution aux dépenses ménagères et ses propres dépenses » (35,29%) et « être indépendante » (35,29%). Elles ont porté également leurs choix sur « le fait d'être reconnu dans le village » (41,17%) et « la prise de parole aux réunions » (41,17%).

Par ailleurs, les femmes affirment que la présence du groupement a fait que leur localité est reconnue par des Partenaires Techniques et Financiers extérieurs grâce à la présence de leur groupement et c'est une contribution au développement de la localité. Il y avait aussi une femme du groupement qui a affirmé, que grâce aux activités du groupement et à celles qu'elle mène en dehors du groupement, qu'elle assure la scolarité universitaire de ses enfants.

Les formations dispensées par l'ONG Hunger Project aux femmes du groupement leur ont permis d'acquérir de nouvelles connaissances en matière de transformation agroalimentaire et d'améliorer leur productivité. Sous l'initiative des femmes du groupement, une réplique de ladite formation est envisagée à l'endroit de certaines filles de la localité dans le but de leur permettre d'avoir des connaissances et de s'initier à l'entrepreneuriat par le biais de la transformation agroalimentaire.

Tableau 4 : La répartition des résultats issus de l'enquête

	Effectif	%		Effectif	%
Activités individuelles menées par les femmes en dehors de celles du groupement	05	29,41	Raisons du choix d'intégration du groupement		
Agriculture	02	11,76	Avoir de revenus	06	35,29
Elevage	02	11,76	S'occuper	01	5,88
Commerce	05	29,41	Se développer ensemble	01	5,88
Agriculture et élevage	03	17,66	Bénéficier des aides extérieures	05	29,41
Agriculture et commerce			Avoir des revenus et se développer ensemble	02	11,77
Apport du groupement au niveau personnel			Avoir des revenus et bénéficier des aides extérieures	02	11,77
Amélioration de la technique de transformation de produits agricoles	04	23,53	Changement obtenus au niveau du foyer		
Amélioration de bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement	02	11,76	Obtenir le respect du mari	03	17,65
Avoir satisfaction morale	03	17,65	Se sentir utile	02	11,77
Gestion des revenus			Contribuer aux dépenses ménagères et à ses propres dépenses	06	35,29
Amélioration de la technique de transformation de produits agricoles et gestion de revenus	05	29,41	Être indépendante	06	35,29
Changement observé au niveau du village	07	41,17			
Être reconnu dans le village	07	41,17			
Prendre la parole aux réunions	03	17,66			
Contribuer au développement du village					

Source : Notre corpus des données

4.4. Avantages de l'appui au groupement par l'ONG Hunger Project

Pour la bonne marche et la pérennisation de leurs activités, les femmes sont accompagnées dans leurs initiatives par l'ONG Hunger Project de laquelle elles ont bénéficié de plusieurs dons. En témoignent les déclarations de certaines participantes : « (...) *Hunger Project nous a offert un centre de santé avec des équipements médicaux où nous sommes soignées avec satisfaction en cas de maladie d'une d'entre nous* » (Participante 10) ; « (...) *Cette ONG nous a construits une salle de réunion et une école primaire pour faciliter l'éducation de nos enfants* » (Participante 2) ; « (...) *Nous avons eu des difficultés de financements pour soutenir nos activités mais par la grâce de Dieu Hunger Project est venu nous sauver en nous octroyant des subventions en plants de palmiers et d'orangers ainsi que des salles de stockages pour nos produits. Ils nous ont même accompagnés en dotant notre village d'une banque rurale pour accéder facilement à des crédits* » (Participante 9) ; « (...) *Moi, je ne peux jamais les oublier. Grâce au puits, au forage et aux panneaux solaires installés, nos peines sont réduites. Nous obtenons facilement l'eau et le site de notre groupement est électrifié* » (participante 4).

Entre autres, ces femmes reconnaissent avoir acquis des connaissances sur le leadership au travers des formations qu'elles ont suivies et qui ont métamorphosé leur mentalité et leur mode de vie. Elles arrivent déjà à lutter contre la pauvreté et précisent qu'en mettant en application les enseignements qu'elles ont acquis lors de ces formations, elles parviendront définitivement à quitter la pauvreté. Une des responsables de ce groupement nous en apporte la confirmation : « (...) *Notre manière de voir les choses dans la vie maintenant a complètement changé. Nous avons compris comment gérer correctement nos ressources personnelles et celles du groupement. (...) On nous a aussi appris comment utiliser les différentes machines pour faciliter la transformation des graines de soja en fromage de soja que nous allons vendre à des endroits différents* » (Participante 17).

En somme, toutes les femmes du groupement ont affirmé avec une émotion vive que les actions de Hunger Project sont très capitales dans leurs vies.

4.5. Freins liés aux activités des femmes du groupement

Malgré l'assistance de l'ONG Huger Project au groupement Aya-Agou, les femmes membres ont soulevé quelques difficultés portant sur les besoins matériels empêchant l'augmentation de la productivité pour des bénéfices plus conséquents. Deux des interviewées nous l'expliquent clairement : « (...) *Vraiment ! C'est parfois difficile de transporter à pieds des ustensiles nécessaires à nos activités de la maison à chaque rencontre* » (Participante 6) ; « (...) *Nous souhaitons que l'ONG nous octroie des moyens de transport (un ou deux tricycle(s)) pour faciliter notre répartition aux points de vente* » (Participante 15).

Le renforcement de leurs capacités et la prise en compte des doléances des femmes de ce groupement contribueraient à leur épanouissement et à celui d'autres femmes et jeunes filles par la transmission de leurs connaissances.

4.6. Activités individuelles menées par les femmes en dehors de celles du groupement

Nos résultats ont indiqué que toutes les participantes à l'enquête exercent une activité dans les secteurs tels que l'agriculture, l'élevage et le commerce. Plusieurs déclarations des interviewées sont probantes : « (...) *A partir les activités du groupement, je suis tantôt dans les champs de mon mari pour vérifier croissance de nos semences. Je défriche les herbes sauvages qui constituent parfois une menace à une bonne récolte* » (Participante 1) ; « *Moi, j'adore nourrir les animaux de la ferme de mon père. Il y a des moutons, des chèvres, des canards, des poulets, des dindes, etc. j'aime suivre leur croissance. A cause de mon dévouement, mon père m'a même offert une poule pondeuse et une chèvre qui m'ont donné respectivement des poussins et deux petites chèvres que je gère à mon propre compte. C'est un bonheur !* » (Participante 11) ; « *Moi, j'achète et je revends des animaux domestiques au marché. Mais, je suis toujours au rendez-vous du groupement. J'y vais avec ma fille aînée qui vend aussi les fromages de soja* » (Participante 7).

Dans leurs activités individuelles, toutes les femmes enquêtées mettent en pratique les recommandations qui leur sont faites au cours de leur formation en entrepreneuriat. Leurs avis justifient bien la satisfaction qu'elles éprouvent depuis que l'ONG Huger Project assiste leur groupement.

4.7. Apport du groupement au niveau personnel des femmes

La participation des femmes du groupement à la cause commune et l'assistance de l'ONG Huger Project ont contribué à l'amélioration de leurs conditions de travail et de vie. Les techniques de transformation des produits agricoles et la gestion de leurs revenus ont été renforcées pour leur apporter plus d'épanouissement. Deux des interviewées ont partagé les avis que voici : « *Auparavant, je ne voyais pas l'importance excessive des bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement qu'adoptent certaines personnes. Je les prenais pour des "yovo" (c'est-à-dire des Blancs en langue FON, un dialecte du sud du Bénin). Mais, j'ai compris avec les formations reçues que cela y va de notre intérêt sanitaire et de celui de nos clients. Je m'applique à l'hygiène et je suis autant exigeante avec mes enfants* » (Participante 16) ; « (...) *Tout ce que je peux dire, c'est : Que Dieu bénisse Hunger Project ! Leur soutien a permis de changer radicalement nos outils de transformation de produits agricoles. Les machines qu'ils nous offertes facilitent le travail à divers niveaux. Les conseils qu'ils nous ont donnés nous aident aussi à mieux gérer nos revenus* » (Participante 4).

En somme, notre corpus des données révèle un impact significatif du groupement sur chacune des participantes à l'enquête.

4.8. Changement observé chez les femmes du groupement au niveau du village

Avant la création du groupement, la pauvreté galopante était partagée. La plupart des femmes du village avaient une petite activité peu rentable qui ne les aidait pas à contribuer au bonheur de leur famille. Leur apport financier dans les foyers était relativement négligeable au point où leurs opinions ne comptaient véritablement pas aux yeux de leur conjoint. Ces femmes subissaient parfois la violence et le mépris aussi bien de leur conjoint que de leur belle famille. Elles n'avaient aucune crédibilité pour contracter des prêts auprès des plus nantis du village. Et même certaines avaient du mal à envoyer leurs enfants aux soins dans un centre de santé en cas d'indisponibilité sanitaire ou de les scolariser pour faire d'eux des citoyens

responsables. Aujourd'hui, le constat est avéré que des changements notables sont démonstratifs du bien-fondé de leur regroupement en association et des appuis récurrents de l'ONG Huger Project. Puisque les femmes l'ont signifié et ont extériorisé leur satisfaction à plus d'un titre. Les déclarations de deux d'entre elles en sont notamment expressives : « *Avant, j'étais réduite à m'occuper du ménage. Parfois, (...) j'allais moissonner avec mes voisines dans les champs de leur mari contre de maigres revenus. (...). Aujourd'hui, mon adhésion au groupement m'a permis d'obtenir de l'argent que j'ai épargné pour soutenir mon mari qui a pu s'offrir un hectare de terrain sur lequel nous produisons du soja que nous vendons aussi bien au marché qu'au groupement. (...). Nos conditions de vie ont changé au point où beaucoup de gens nous respectent dans le village. Et même, mes beaux-parents me respectent beaucoup. Mes enfants bénéficient du respect que j'inspire dans le village. Je suis devenue un modèle pour mes belles-sœurs et bien d'autres femmes dans le village. Je suis également invitée à des réunions où je prends la parole selon les circonstances. (...)* » (Participante 7) ; « *(...). En tant qu'une des responsables du groupement, permettez-moi de vous dire une chose, (...), depuis que notre groupement a été créé, notre village a connu beaucoup de changement. Je m'explique. Avec la création de ce groupement, notre village a bénéficié de beaucoup d'infrastructures : écoles, centre de santé, puits, magasins de stockage et même de l'arrivée de courant électrique dans plusieurs foyers du village, etc. Le groupement fait beaucoup de recettes actuellement et chacune d'entre nous est rémunérée en fonction des efforts fournis. Cette rémunération nous aide à subvenir à nos propres besoins et aux besoins de nos familles. Vraiment ! C'est un soulagement. Qu'elle soit remerciée, l'ONG Huger Project ! Nous nous entraïdons entre femmes. Notre épanouissement a renforcé l'image de notre village. Car, les initiatives que nous avons entreprises en tant que femmes ont été transposées dans les villages voisins compte tenu des évaluations faites de nos actions* » (Participante 4).

Toutes les actions engagées par le groupement ont littéralement contribué au développement du village et à l'épanouissement des femmes. Celles-ci sont reconnues dans le village et sont dorénavant autorisées à prendre la parole aux réunions.

4.9. Raisons du choix d'intégration du groupement

La plupart des participantes ont choisi d'intégrer le groupement pour remédier à l'oisiveté en s'occupant davantage, mais surtout pour avoir des revenus qui contribuent fondamentalement à leur épanouissement personnel. Il est évident que la somme de ces épanouissements individuels correspond à l'épanouissement et au développement de l'ensemble des femmes membres du groupement. De ce fait, d'autres femmes du village y voient d'un bon œil les actions et la solidarité qui existent entre les femmes du groupement. Entre autres, les femmes du groupement bénéficient de plusieurs avantages dont des aides extérieures. Une des participantes expriment les motivations qui ont conduit à son intégration : « *(...). Dans notre groupement, le travail, l'entraide et la solidarité sont les valeurs les mieux partagées. Certes, nous obtenons de l'argent à la sueur de notre front pour améliorer nos conditions de vie, mais nous partageons surtout nos connaissances et nos expériences. Nous nous conseillons également dans la gestion de conflits conjugaux. De plus, notre bon samaritain l'ONG Hunger Project nous a tellement apportées de soutiens financiers et matériels que nous nous*

sentons accompagnées. Voilà les raisons qui marquent la présence effective de tous les membres du groupement aux réunions » (Participante 8).

Il en résulte que les raisons qui justifient l'intégration des femmes membres du groupement sont à saluer. D'autant que les femmes ont-elles-mêmes compris et souligné l'impact de la mise en application des connaissances acquises au sein de leur foyer.

4.10. Changement obtenus au niveau du foyer

Notre corpus de données présente des déclarations des participantes à l'enquête qui ont exprimé la fierté que leur procure leur appartenance au groupement. Puisqu'elles se sentent moins tributaires de leur conjoint en assumant leurs propres dépenses et contribuent régulièrement aux dépenses ménagères. La plus jeune des participantes nous a déclaré : « *Je suis actuellement très active dans mon foyer et mon mari me témoigne beaucoup plus de respect et d'admiration. Avec le peu d'argent que j'obtiens ici, j'arrive à nourrir plus facilement notre petite fille sans déranger mon mari et je m'entretien davantage pour mieux le séduire (rires... et l'empêcher de voir ailleurs) » (Participante 11). Deux autres de ses collègues ont abondé dans le même sens qu'elle, en ajoutant respectivement : « (...) Je me sens très utile et fière de ne pas toujours tendre la main à mon mari, car je comprends parfaitement ses peines » (Participante 2) ; « (...) Je participe fièrement aux dépenses ménagères et je ne taquine plus mon mari pour mes besoins corporels » (Participante 9).*

Nos verbatims relatifs au contexte conjugal ont mis en lumière la nécessité pour les femmes membres du groupement d'arracher leur indépendance par l'assiduité au travail, non seulement pour se sentir utile, mais aussi pour se faire respecter de leur mari et du village.

4.11. Actions de Hunger Project au groupement Aya-Agou

Les résultats d'entretien avec les responsables de l'ONG Hunger Project ont permis d'avoir des informations sur les appuis à leurs partenaires et leurs apports aux femmes dans le village. Ces appuis sont d'ordre technique, financier et matériel. Sur le plan technique, l'ONG s'investit dans la formation des bénéficiaires sur la transformation des produits agricoles et sur la gestion et le développement de leurs affaires. Sur le plan financier, elle assure la disponibilité d'une banque rurale pour octroyer de prêts aux intéressées et garantit des fonds d'appuis pédagogiques d'une valeur de 100 000 FCFA consistant à acheter la matière première qui est le soja. Au plan matériel, l'ONG Hunger Project dote le groupement de dons en nature nécessaires à la transformation de leurs produits : salle de stockage de la matière première (soja), un broyeur et une presse.

5. Discussion

Les résultats de notre enquête nous ont permis de découvrir le vécu quotidien des femmes du village Soglonouhoué c'est-à-dire leurs besoins, leurs conditions de vie ainsi que leurs rapports avec l'ONG Hunger Project. Nous avons pu relever que la pauvreté représente un compagnon de vie pour les femmes de ce village. Ces résultats ont indiqué que les femmes éprouvent des difficultés à s'auto-suffire et donc à générer des revenus pour subvenir à leurs besoins et améliorer leurs conditions de vie et celles du ménage. De même, ces femmes bénéficient des appuis financiers à travers les crédits que l'ONG Hunger Project leur offre.

Ceci leur a permis dans le village de démarrer de petits commerces. Elles ont bénéficié aussi des fonds d'appuis pédagogiques nécessaires pour l'achat des matières premières et bien d'autres. Par conséquent, toutes les femmes ont affirmé que les appuis de l'ONG Hunger Project leur ont permis de renforcer les capacités du groupement féminin Aya-Agou.

Les mêmes résultats nous ont permis d'établir une fréquence estimée à 100% car toutes les femmes du groupement transforment les produits agricoles. Ils également montré que la majorité de ces femmes ont eu le soutien de leur conjoint, de leur famille et de leurs enfants. L'activité principale est la transformation du soja en fromage de soja et en brochettes. Aussi, faut-il noter que l'objectif principal visé en créant une entreprise est de permettre à la famille de subvenir à leurs besoins (DeMartino et Barbato, 2003) ou encore pour s'accomplir et être vu différemment par la communauté (Paturel et Arasti, 2006). Derrière cet objectif, l'entrepreneuriat permet aux femmes du groupement d'avoir une flexibilité dans les horaires de travail, ce qui constitue un atout qui leur permet d'assurer leurs tâches aux yeux de la communauté en tant que mère de famille. Ces résultats recourent ceux de Minniti et Nardone, (2007), DeMartino et Barbato (2003) et Lambrecht et al (2003) pour qui être entrepreneure permet d'aménager son temps et pouvoir s'occuper de sa famille. Comme l'ont matérialisé les mêmes auteurs, de nombreuses études soulignent la difficulté pour les femmes à concilier vie familiale/vie professionnelle (Ufuk et Ozgen, 2001). Les femmes ne souhaitent pas sacrifier l'harmonie dans la famille du fait de leur activité professionnelle. Ainsi, elles s'organisent d'une manière ou d'une autre pour assurer non seulement l'éducation des enfants, mais aussi l'organisation des tâches ménagères, souvent avec l'aide de ménagères ou de membres de la famille. Ainsi, l'entourage familial est un facteur déterminant de la réussite dans les affaires. Les femmes vivent souvent des discriminations liées au genre dans le village, ce qui confirme les résultats de Coleman (2000) et aussi ceux d'Orban (2001).

Au niveau personnel, plus de 70,57% des femmes ont exprimé avoir reçu un changement très positif dans leur vie suite à l'appartenance au groupement. Elles sont épanouies. Aussi, au niveau de leurs ménages, 70,58% de celles-ci affirment-elles également avoir obtenu un grand changement. Et enfin, au niveau du village, nous avons un taux de 82,34% de femmes membres du groupement qui ont estimé contribuer au développement du village à travers leur groupement. Par suite, l'appartenance des femmes au groupement améliore leurs conditions de vie.

Par ailleurs, les femmes membres du groupement prouvent que les appuis techniques dont elles ont bénéficié de la part de l'ONG Hunger Project sont surtout des formations en gestion des équipes, en leadership, en hygiène et assainissement, puis en prise de parole et de décisions personnelles. Ces différentes formations de renforcement de capacité, d'aides et de conseils confirment le rôle majeur d'accompagnateur de l'ONG Hunger Project dans la réussite de l'entrepreneuriat féminin de ce groupement. Au-delà des formations techniques apportées par l'ONG Hunger Project, les femmes membres du groupement Aya-Agou ont par leur dynamisme et leur sérieux encouragé leurs accompagnateurs à les soutenir davantage. Puisqu'elles ont souligné entre autres les changements constatés dans leur village à la faveur des aides financières et infrastructurelles obtenues.

6. Conclusion

Au terme de notre recherche, il ressort que l'entrepreneuriat féminin à travers les groupements donne aux femmes des milieux ruraux la possibilité d'échanger des connaissances, de s'épanouir et d'améliorer leurs conditions de vie. Grâce ces groupements, les femmes accroissent leurs chances de communiquer ensemble et d'échanger des idées afin de trouver des solutions aux différents problèmes auxquels elles sont confrontées. Elles ont également la possibilité d'avoir de nombreux contacts, d'être en collaboration avec des acteurs sociaux et institutionnels extérieurs à leurs villages. Toutes ces expériences leur permettent de gagner en savoirs, d'avancer dans leur savoir-faire et de renforcer la confiance qu'elles développent en elles-mêmes.

Par ailleurs, dans le village de Soglonouhoué, les motivations sociales constituent le pivot de la participation des femmes aux groupements féminins. Pour les femmes rurales, en particulier celles du village ayant fait l'objet de notre recherche, elles sont en majorité peu scolarisées. Le groupement sert à faire épanouir leur vie personnelle, celle de leur ménage et constitue un espace de solidarité, de rencontres et d'échange d'expériences, de conseils et d'idées, produisant des améliorations sur leur mode de vie. De plus, en payant des taxes grâce à leurs activités, elles contribuent au développement de leur localité et à cela s'ajoute la reconnaissance de leur village par des partenaires techniques et financiers.

Au regard des résultats obtenus, les groupements féminins constituent un facteur d'autonomisation de la femme, d'épanouissement des ménages mais aussi de développement socio-économique des localités à la base.

Orientée vers la recherche de solutions, cette recherche a été réalisée dans une perspective de recherche appliquée. Les résultats qui en découlent doivent, non seulement répondre aux objectifs de la recherche, mais aussi solutionner les implications managériales entrepreneuriales. Ainsi, les résultats de recherche sur la contribution des femmes aux initiatives entrepreneuriales révèlent une série de solutions adressées aux femmes entrepreneures membres du groupement et à l'ONG Hunger Project dans le but de contribuer au développement de l'entrepreneuriat féminin béninois.

Ainsi, les femmes doivent élargir le commerce en produisant une quantité suffisante de leur fromage pour permettre à toute la population de s'en procurer. De ce fait, elles pourront augmenter leur revenu et faire des économies pour acheter les matériels manquants. Elles doivent faire une visite d'échanges avec d'autres femmes qui mènent la même activité afin d'avoir un avantage concurrentielle. Elles doivent créer un circuit de distribution des produits. Entre autres, les femmes entrepreneures devraient s'outiller davantage afin de préserver un équilibre entre la famille et le travail. L'élaboration d'un contrat moral avec les membres de sa famille immédiate (le conjoint et les enfants) permettrait, dans un premier temps, d'ouvrir la discussion sur les facteurs de stress et les difficultés qui découlent de la problématique de conciliation travail-famille et inciterait l'implication de chacun et de chacune à toutes les dimensions que peut comporter la vie familiale. La femme entrepreneure devrait aussi prendre plaisir à élargir son réseau de contacts personnels et professionnels. L'adhésion et l'implication aux regroupements d'affaires féminins demeurent un excellent moyen pour la femme entrepreneure de se faire connaître et même reconnaître auprès de ses pairs. La famille, les amies, les connaissances professionnelles voire même les voisins peuvent devenir des atouts indispensables et diminuer ainsi plusieurs problèmes. Enfin, la femme entrepreneure devrait bénéficier de l'aide professionnelle d'une ressource externe soit un

coach ou un mentor. Ce dernier contribuerait grandement à l'amélioration des habiletés de leadership de la femme entrepreneure et de ses compétences en gestion d'entreprise.

Nous souhaiterions que l'ONG Hunger Project, malgré ses multiples appuis, aide encore plus les femmes à s'approvisionner en matériels nécessaires à la transformation de leurs produits. Elles apprécieraient davantage un appui en matériels roulants (les tricycles) pour acheminer leurs produits vers des marchés après transformation en dehors du village, que leur groupement Aya-Agou soit soutenu pour devenir une grande entreprise de transformation du soja et à l'amélioration du conditionnement des produits fabriqués. L'ONG Hunger Project se doit de poursuivre leur mission de sensibilisation et de promotion de l'entrepreneuriat féminin dans tout le village et ce, afin de participer à changer les mentalités conservatrices encore trop souvent présentes dans la réalité des femmes entrepreneures dans les villages environnants de la commune.

Les résultats montrent que cet appui de l'ONG Hunger Project aux femmes entrepreneures du groupement Aya-Agou a favorisé leur développement personnel, leur maîtrise des techniques de conservation, de transformation et de commercialisation des graines et des fromages de soja, leur mise en place d'une gestion efficace de leur entreprise, ainsi que leur mise en réseaux. Pour un meilleur accompagnement des femmes entrepreneures, l'ONG Hunger Project devra contribuer à la mise en place d'une relation de confiance entre elles et d'autres types d'institutions financières.

Toutefois, cette recherche présente certaines limites dont la plus prédominante est sa considération uniquement des femmes entrepreneures membres d'un groupement donné du secteur formel alors qu'on aurait pu l'élargir à d'autres groupements voire d'autres réseaux sur les autres communes du pays, quand on sait que la part des femmes dans l'emploi du secteur informel avoisine 45% (Recensement Général des Entreprises 2, 2008). Dès lors, des études sur ce secteur pourront contribuer à apporter un regard plus large de la réalité de l'entrepreneuriat féminin au Bénin.

REFERENCES

1. Adjmagbo, A., Antoine, P., Bégué, D., Dial, F. B. (2009). Comment les femmes concilient-elles mariage et travail à Dakar et à Lomé.
2. Ahl, H. (2006). Why Research on Women Entrepreneurs needs new directions. Theory and Practice.
3. Arasti, Z. (2008). L'entrepreneuriat féminin en Iran : les structures socioculturelles. *Revue Libanaise de Gestion et d'Economie*, 1, 1-29.
4. Baumol, W. J. (1990). Entrepreneurship: Productive, Unproductive, and Destructive. *Journal of Political Economy*, vol. 98.
5. Brush, C. G., de Bruin, A., & Welter, F. (2014). Advancing theory development in venture creation: signposts for understanding gender. *Women's Entrepreneurship in the 21st Century*. Edward Elgar Publishing.
6. Brush, C. G., Greene, P. G., & Welter, F. (2020). The Diana project: a legacy for research on gender in entrepreneurship. *International Journal of Gender and Entrepreneurship*.
7. Carricano, C., et Poujol M. (2006). Un regard critique sur l'entrepreneuriat féminin : une synthèse des études des 25 dernières années. *Gestion*, vol. 31, n°2, p. 36-50.

8. Charmes Jacques, (2015). Activités génératrices de revenus, contraintes d'emploi du temps et participation des femmes : des dynamiques contradictoires (Commentaire). Sciences sociales et santé. Vol 23, n°4, pp.71- 77.
9. Coleman, S. (2000). Access to capital and term of credit: a comparison of men-womenowned small business. Journal of small business management, vol. 38, n°3, p. 37-52.
10. Coleman, S., (2004). Access to debt capital women and minority owned small firms: does educational attainment have an impact. Journal of developmental entrepreneurship, vol. 9, n°2, p. 127-143.
11. Cornet, A. et Canstantinidis, C. (2004). Entreprendre au féminin : une réalité multiple et des attentes différenciées. Revue Française de Gestion, 151.
12. Croce, F. (2020). Indigenous women entrepreneurship : analysis of a promising research theme at the intersection of indigenous entrepreneurship and women entrepreneurship. Ethnic and Racial Studies, 43(6), 1013-1031.
13. d'Andria, A., Gabarret, I. (2016). Femmes et entrepreneurs : trente ans de recherches en motivation entrepreneuriale féminine. Revue de l'Entrepreneuriat 2016/3-4 (15) : 87-107.
14. Demartino, R. et Barbato, R., (2003). Differences between women and men MBA entrepreneurs: exploring family flexibility and wealth creation as career motivators. Journal of business venturing, vol. 18, n°6, p. 815-832.
15. Doubogan, Y. C. (2016b). Entreprenariat féminin au Bénin : Quels enjeux pour l'amélioration du bien-être social ? », Revue d'Etudes en Management et Finance d'organisation, n°4, pp.1-17, ISSN 2489-205X.
16. Doubogan, Y. C., (2016a). Les déterminants de l'entreprenariat féminin au Bénin. Revue des Etudes Multidisciplinaires en Sciences Economiques et Sociales, n° 2.
17. Fayolle, A. et Nakara, W. (2012, janvier). L'accompagnement des entrepreneurs de nécessité : les dispositifs et politiques actuels sont-ils adéquats. Communication présentée à la 2^{ème} rencontre entre acteurs des réseaux d'accompagnement et chercheurs, Regards croisés sur les pratiques d'accompagnement entrepreneurial, Montpellier
18. Fayolle, A. et Nakara, W.A. (2012). Création par nécessité et précarité : la face cachée de l'entrepreneuriat. Revue Économies et Sociétés « Études critiques en management », n° 9, 1729-1764.
19. Fournier Stéphane, Muchnik José et Requier-Desjardins Denis (2017). Proximités et efficacité collective: une relation en question : Le cas des filières gari et huile de palme au Bénin. In : Actes des troisièmes journées de la proximité, INRA, Université.
20. Fromageot Audrey, Parent Florence et Coppieters Yves (2015). Femmes, cultures maraîchères et recours aux soins en Afrique de l'Ouest », Sciences sociales et santé, vol 23, n°4, pp. 49-70.
21. Gasse, Y. (2003). L'influence du milieu dans la création d'entreprise. Organisations et Territoires, 12(2), 49-56.
22. Gbaguidi, L., Bio N'goye, C. G. et Djodjo, G. E., (2017). Motivations intergénérationnelles des femmes entrepreneures : étude de cas au Bénin en Afrique de l'Ouest. XXVI^e Conférence Internationale de Management Stratégique, Lyon, France.

23. Glidja, B. M. J. (2019). Les déterminants du succès de l'entrepreneuriat féminin au Bénin, le rôle modérateur de l'appui institutionnel : Cas de la WBPC. Association de Recherches et Publications en Management « Gestion 2000 », Vol 2, n°36, pp.39-59, ISSN : 0773-0543.
24. GTEM, (1997). Groupe de travail sur l'entrepreneuriat féminin. Entreprendre au féminin, Québec, 1997, 40 pages.
25. Hassine, A. B. H. (2016). L'entrepreneuriat féminin en Tunisie : indicateurs et déterminants de succès. Revue Économie, Gestion et Société, n°7.
26. Himrane, M. (2018). L'analyse des déterminants de l'entrepreneuriat féminin au Maroc. Revue Africaine de Management, 3(2).
27. Ismail A. Z. B. H., Zain M. F. B. M. et Ahmed E. M., (2006). A study of motivation in business start-ups among Malay entrepreneurs. International Business and Economics Research Journal, Vol. 5, N° 2, p.3-12.
28. Ismail M., (1996). Gender needs analysis of women entrepreneurs. Pertanika Journal of Social Sciences & Humanities, Vol. 4, N° 1, p1-9.
29. Lambrecht, J., Pirnay, F., Amedodji, P. et Aouni, Z., (2003). Entrepreneuriat féminin en Wallonie. Centre de recherche PME et d'entrepreneuriat. Université de Liège et centre d'études pour l'entrepreneuriat, EHSAL, p231.
30. Lavoie, D. (1984). A new era for female Entrepreneurship in the 80s. Journal of Small Business, 2(3), 34-43.
31. Levy-Tadjine, T. et Zouiten, J. (2005). Les femmes et les immigrés ont-ils besoin d'un accompagnement entrepreneurial spécifique ? Communication aux 14e Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat.
32. Minniti, M. et Nardone, C., (2017). Being in someone else's shoes: the role of gender in nascent entrepreneurship. Small business economics, vol. 28, n° (2-3), p. 223-283.
33. Ngongan D. (2021). Analyse des antécédents de l'intention entrepreneuriale : une étude empirique chez les jeunes ingénieurs camerounais. Revue africaine de management. Vol 6, n°1, pp.34-52, ISSN : 2509-0097.
34. Nunnally, J., et Bernstein, I. (1994). Psychometry Theory, New York: McGraw-Hill
35. OCDE (2014), Les femmes et l'entreprise : Accélérer le développement de l'entrepreneuriat dans la région Afrique du Nord et Moyen-Orient, Editions OCDE.
36. Orban, M., (2001). Women business owners in France: the issue of financing discrimination. Journal of small business management, vol. 39, n°1, p. 95-102.
37. Paturel, R et Arasti. Z. (2006). Les principaux déterminants de l'entrepreneuriat féminin en Iran. 8^{ème} Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME (CIFEPME) : Internationalisation des PME et ses conséquences sur les stratégies entrepreneuriales (p. p4). Fribourg, Suisse: 25-26-27, Hautes école de gestion (HEG).
38. Paturel, R. et Arasti, Z. (2006). Les principaux déterminants de l'entrepreneuriat féminin en Iran. Communication présentée au 8^{ème} Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME, Fribourg, Suisse.
39. Paturel, R. et Arasti, Z., (2016). Les principaux déterminants de l'entrepreneuriat féminin en Iran. Actes du 8^{ème} Congrès international francophone sur la PME, Fribourg, Suisse, p23.

40. Piraux Joëlle (2000). Groupements de femmes rurales au Sénégal. Espaces de liberté ou plateformes pour le changement ? Genre et développement, n 20, pp.2-16.
41. Qanqom A. et Gousaid N. (2020). Les facteurs expliquant la motivation de l'entrepreneuriat chez la femme marocaine selon le niveau d'études. Actes de la deuxième Conférence Internationale sur la Francophonie Economique (CIFE). L'entrepreneuriat et l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes en Afrique francophone. Observatoire de la Francophonie Economique (OFE). Université Mohammed V de Rabat, 2-4.
42. Rwenge-Mburano, J-R., Njeri, K. et Maina, L. (2013). Facteurs Explicatifs de l'Entrepreneuriat Féminin en Afrique Sub-saharienne : Cameroun et Kenya. Rapport de Recherche du FR-CIEA N° 66/13.
43. Shabbir, A. et Di Gregorio, S., (1996). An examination of the relationship between women's personal goals and structural factors influencing their decision to start a business: the case of Pakistan. Journal of business venturing, vol. 11, n°6, p. 507-527.
44. Soro, A. (2018). Etude des facteurs de succès du processus d'accompagnement entrepreneurial en contexte ivoirien. (Thèse de Doctorat), Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody-Abidjan.
45. Syed Shah Alam, Zizah Che Senik, Fauzi Mohd Jani (2012). An Exploratory Study of Women Entrepreneurs in Malaysia: Motivation and Problems. Journal of Management Research, Vol. 4, No. 4, 16p.
46. Tchouassi G. et Ndjanyou L. (2012). Affaiblissement du rôle d'intermédiation financière dans les économies des pays d'Afrique au Sud du Sahara : un essai d'explication. In Bekolo-Ebe B. (eds), pp.59-82.
47. Ufuk, H. et Ozgen, O., (2001). Interaction between the business and family lives of women entrepreneurs in Turkey. Journal of business ethics, vol. 31, n°2, p. 95-106.
48. Wacheux, F., (1996). Méthodes qualitatives et recherche en gestion. Economica, Paris, p290.
49. Zikmund W G, (2000). Business research methods. 6^{ème} édition, Oklahoma state university.